



GEMENG
JONGLINSTER

ADMINISTRATION
COMMUNALE DE
JONGLINSTER

12, rue de Bourglinster
L-6112 Junglinster
Boîte postale 14
L-6101 Junglinster
T 78 72 72-1
F 78 83 19

Heures d'ouvertures
Lundi à vendredi
8h00-12h00
et 13h00-16h30
Jeudi jusqu'à 19h00
seulement bureau
de la population
Service technique
uniquement sur
rendez-vous

www.junglinster.lu

Junglinster, le 12 janvier 2024

CONVOCAATION

Par la présente les membres du conseil communal sont priés de bien vouloir assister à sa prochaine séance qui se tiendra au Centre Culturel, salle des fêtes, rue du Village à Junglinster, **vendredi, le 19 janvier 2024, à 08:15 heures** pour délibérer sur le présent

ORDRE DU JOUR

En séance publique :

1. Informations au conseil communal et signature des délibérations de la séance du conseil communal du 15 décembre 2023.
2. Approbation du budget rectifié 2023 et du budget initial 2024
3. Exercice du droit de préemption
 - JA Godbrange, n°362/2046, lieu-dit « rue de Schiltzberg »
 - RB Gonderange n°1105/4536, lieu-dit « rue de Wormeldange »
4. Approbation du projet et devis concernant la transformation de l'atelier communal
5. Modifications budgétaires à l'exercice extraordinaire 2023
6. Approbation d'actes notariés
 - *Cession gratuite, RB Gonderange, n°483/4387, lieu-dit « Route de Luxembourg »*
7. Approbation d'actes administratifs
 - *acte de vente JB Junglinster, lieu-dit « Laangfeld » et « op dem Kaatzebierg »*
 - *acte de vente JB Junglinster, lieu-dit « beim Roosbuer », « Kírten », « bei Graatzekrüz », « op der Heed », « groussen Deisch » et RB Gonderange, lieu-dit « auf dem Frehnen », « beim alten Kreuz »*
8. Approbation d'une convention
 - *Babyplus*
9. Allocation d'un subside extraordinaire
 - CELB
10. Fixation d'une indemnité pour la personne assurant l'atelier « Art à l'école » pour les élèves des cycles 2 à 4 de l'enseignement fondamental
11. Fixation des frais d'inscription à l'atelier « Art à l'école » pour les élèves des cycles 2 à 4 de l'enseignement fondamental
12. Attribution de subsides ordinaires et extraordinaires aux associations locales, clubs sportifs et associations et organismes opérant sur le plan national.
13. Approbation d'un contrat de bail
 - *ALMA*
14. Nomination d'un membre au Conseil d'administration de l'Office Social du Centrest
15. Changement dans les commissions consultatives
 - *Commission de la culture et du patrimoine culturel*
 - *Commission communale du vivre-ensemble interculturel*
16. Questions au collège des bourgmestre et échevins.

En séance à huis clos

17. Création d'un poste de salarié à tâche intellectuelle pour les besoins du service technique communal.

Pour le collège des bourgmestre et échevins
le bourgmestre le secrétaire ff

